

### Recrutement par voie de délégation Maître de conférences en Sciences de gestion

|                         |  |   |   |
|-------------------------|--|---|---|
| Identification du poste | Nature : <input checked="" type="checkbox"/> MCF<br><input type="checkbox"/> PR                          | DÉPARTEMENT/FILIÈRE                     |   |
|                         | N° d'emploi: PRAG20<br>Section de CNU : 06   | <input checked="" type="checkbox"/> DEG | <input type="checkbox"/> LLSH <input type="checkbox"/> SCIENCES <input type="checkbox"/> ESPE |
| État du poste           | <input checked="" type="checkbox"/> V : vacant<br><input type="checkbox"/> S : susceptible d'être vacant | Date de la vacance : 26/08/2019         |   |
| Mode de recrutement     | Délégation de 2 ans  |   |   |

#### Profil du poste pour la publication sur Galaxie :

**Présentation de l'établissement** : L'université de la Polynésie française est implantée sur l'île de Tahiti. C'est une université pluridisciplinaire qui compte environ 3 500 étudiants, 115 enseignants et enseignants-chercheurs, 100 personnels administratifs et 200 enseignants vacataires. L'UPF a accédé aux responsabilités et compétences élargies depuis le 1er janvier 2013. Le budget est de 28 millions d'euros dont 22 de masse salariale. Elle comprend 3 départements de formation (Sciences et techniques, Droit, Economie, Gestion et Lettres, Langues et Sciences Humaines), une Ecole Supérieure du Professorat et de l'Éducation, 5 équipes de recherche labélisées, 2 structures fédératives (CIRAP et OGT), une UMR (EIO) et une USR (MSHP).

#### ENSEIGNEMENT

*Filières de formation concernées :*

Le/la titulaire du poste assurera ses enseignements (CM, TD) au sein de la licence économie et gestion (LEG), ainsi que dans les masters (Management et Commerce International, MCI ; Comptabilité Contrôle Audit, CCA).

Le poste est en Sciences de Gestion, le domaine d'enseignement n'est pas a priori déterminé. Les besoins sont tant en management organisationnel que stratégique, en GRH, en marketing en comptabilité et contrôle.

#### Contacts :

Yann Rival (MCF), directeur adjoint du département Droit, Économie, Gestion : [yann.rival@upf.pf](mailto:yann.rival@upf.pf)

#### RECHERCHE

Le candidat est appelé à rejoindre le laboratoire Gouvernance et Développement Insulaire (GDI) pour y poursuivre des recherches en vue de compléter l'éventail des disciplines couvertes par ce dernier en droit, économie, gestion et science politique. Le laboratoire est actuellement structuré autour de deux axes : « gouvernance, normes et institutions » et « stratégies de développement des économies insulaires ». Le candidat devra également concourir à l'encadrement doctoral au sein du GDI.

Les recherches du candidat devront lui permettre de contribuer aux travaux menés sur le tourisme qui sont développés au GDI dans le cadre du CETOP (présentation ci-dessous).

Le CETOP (Centre d'Études du Tourisme en Océanie-Pacifique) est une composante du laboratoire GDI (Gouvernance et Développement Insulaire), laboratoire du département Droit, Économie et Gestion. Il a pour objectif de faire avancer la connaissance des phénomènes touristiques en Océanie et plus largement dans le Pacifique, notamment pour tenir compte de l'origine des touristes de la Polynésie française. L'équipe se compose essentiellement d'enseignant-chercheurs en marketing, gouvernance-stratégie, réseaux sociaux numériques, économie, sociologie et anthropologie.

Site du CETOP : <http://cetop.upf.pf> / Facebook du CETOP : <http://www.facebook.com/cetop.upf>

**Contacts :**

Lionel HONORÉ (Pr.), directeur du laboratoire GDI : [lionel.honore@upf.pf](mailto:lionel.honore@upf.pf)

Pierre GHEWY (MCF), co-directeur du CETOP : [pierre.ghewy@upf.pf](mailto:pierre.ghewy@upf.pf)

Yann RIVAL (MCF), co-directeur du CETOP : [yann.rival@upf.pf](mailto:yann.rival@upf.pf)

**Modalités de candidature :**

**Le dossier de candidature doit être adressé au Président de l'université. Il comprend :**

- une lettre de motivation ;
- un curriculum vitae détaillé faisant apparaître le cursus universitaire, le parcours professionnel ainsi que les travaux du candidat en matière de formation et de recherches, d'investissement dans la vie de son établissement ;
- le dernier arrêté de promotion d'échelon.

Ce dossier doit être envoyé au format PDF uniquement en un seul fichier à l'adresse de messagerie : [recrutements@upf.pf](mailto:recrutements@upf.pf) jusqu'au : **27 janvier 2019**.

**Laboratoire d'accueil :**

| Dénomination | Type (UMR, EA, JE, ERT) | N°   | Nombre d'enseignants-chercheurs |
|--------------|-------------------------|------|---------------------------------|
| GDI          | EA                      | 4240 | 30                              |

**Note :** les affectations ouvrent droit aux dispositions des décrets relatifs :

- à la durée de séjour (décret 96/1026)

- à l'indemnité d'éloignement (décret 96-1028)

- aux frais de changement de résidence à hauteur de 80% -20% restant à la charge des agents- (décret 98-844), sous réserve que le changement de résidence intervient sur demande de l'agent, qui doit remplir une condition de durée de service d'au moins cinq années.

L'agent affecté dans un territoire d'outre-mer ou à Mayotte pour une durée de séjour réglementée ne peut prétendre à la prise en charge de ses frais de changement de résidence, qu'au terme de son séjour accompli dans les conditions prévues respectivement par le décret n° 96 -1026 du 26 novembre 1996 susvisé.

L'enseignant en délégation sera assis sur un support d'emploi de l'université de la Polynésie française, libérant pendant la période de délégation, le support d'emploi de l'université d'origine.